



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

Afférents au Conseil : 15
En exercice : 15
Qui ont délibéré : 9 + 3

Séance du 24 juin 2023

Date d'affichage :
Date de la convocation : 19 juin 2023

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture
Le :

Et publication ou notification
Le :

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre juin à dix heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Pierre BERTHELOT, Maire.

Présents : BERTHELOT Elodie — CREBESSEGUES Étienne — FRANCHELLIN Jean-Claude — LORIOUX Hélène — PARISSSE Thomas — PELERIN Yves — RODRIGUES-BARBOSA Florent — SIMIAN Régine — TAVERNESE ROCHE Stéphanie

Absent(s) excusé(e)s : BONNIN Michèle — MILLET Benoit — NOIRET Hélène — TORRES Gaëlle

Absent(s) : JACQUIER Habiba

Procuration(s) : BONNIN Michèle à PELERIN Yves — MILLET Benoit à BERTHELOT Jean-Pierre — NOIRET Hélène à BERTHELOT Elodie — TORRES Gaëlle à CREBESSEGUES Etienne

Secrétaire de séance : BERTHELOT Elodie

Délibération n° 2023 041

OBJET : SUBVENTIONS A L'ASSOCIATION LES FONTAINES DE LA BROSSE

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer la subvention suivante à l'association Les Fontaines de La Brosse. Madame Michèle BONNIN (Procuration à Monsieur Yves PELERIN) et Monsieur Thomas PARISSSE ne prennent pas part au débat ni au vote.

ASSOCIATIONS COMMUNALES	2022	Demande asso	2023
FONTAINES DE LA BROSSE	300,00 €	300,00 €	300,00 €

Après concertation, le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention à l'association Les Fontaines de la Brosse tel que présenté ci-dessus, Madame Michèle BONNIN (Procuration à Monsieur Jean-Pierre BERTHELOT) et Monsieur Thomas PARISSSE ne prenant pas part au débat ni au vote

Pour : 9+3

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Maire - Jean-Pierre BERTHELOT

